



Jeunes et non-recours : le défi de la simplification

Au cœur d'un millefeuille complexe d'acteurs et à la croisée de tous les secteurs du social, les jeunes de 15 à 29 ans figurent parmi les publics les plus touchés par le non-recours aux droits. Lancé en janvier 2016, le projet Jeunes en TTTrans vise à analyser la situation et à expérimenter des solutions concrètes pour limiter le phénomène.

Dans le bureau du joli bâtiment en bois de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (CCMVS), à une trentaine de minutes de Rennes, les dossiers s'empilent. Franck Rubaud, responsable du Service enfance jeunesse, jongle entre ses missions. Mais dernièrement, un dossier l'occupe particulièrement. Celui du projet Jeunes en TTTrans, porté par une équipe de chercheurs de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes. « Avec Morlaix Communauté et deux quartiers de la politique de la Ville à Lorient, nous sommes l'un des trois territoires bretons avec lesquels travaillent les chercheurs qui pilotent le projet », précise-t-il. Ces chercheurs, ce sont notam-

ment Valérie Hamdi, coordinatrice de la recherche-action sur les activités de transfert, communication et formation et Etch Kalala-Mabuluki, ingénieur d'études à la Chaire de recherche sur la jeunesse, qui a travaillé sur le terrain avec Franck Rubaud. Derrière les intitulés à rallonge, les deux chercheurs de l'EHESP mettent pourtant les mains dans le concret. « Jeunes en TTTrans signifie jeunes en transversalité, transitions et transformations, explique Valérie Hamdi. L'idée est de co-construire avec les acteurs de terrain, les chercheurs et les jeunes des actions concrètes, en partant d'un diagnostic de terrain qui montre les besoins du territoire et des jeunes. » Tout un programme ! D'autant que la volonté des chercheurs



est de traiter ces questions en transversalité. « Les jeunes sont touchés par des problématiques très variées, liées au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture ou encore à la mobilité, rappellent les deux chercheurs. Il y a donc une multitude d'acteurs concernés, qui sont souvent cloisonnés par secteurs et qui travaillent à différentes échelles sur des politiques "jeunesse" menées par l'État, le département ou la ville. » Prévenir le non-recours aux droits des jeunes passe donc par une analyse de la situation et par la mise en place de solutions adaptées.

Des situations variées

À Bain-de-Bretagne, cœur de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, Etch Kalala-Mabuluki a travaillé avec Franck Rubaud à réunir des éléments d'analyse pour déterminer des actions possibles. « Je suis arrivé dans le projet en février en tant que stagiaire du Master Jeunesse, politiques et prises en charge, pour mener le diagnostic de terrain et l'analyse », raconte le jeune homme. D'avril à juillet, le doctorant a mené des entretiens avec des professionnels et des élus, tout en faisant circuler deux questionnaires auprès de jeunes de 13 à 16 ans et de 16 à 29 ans. « Nous voulions identifier le profil des jeunes, connaître les professionnels, leurs liens et leurs partenariats, voir les usages de l'offre publique actuelle et repérer les besoins non couverts et les jeunes non touchés par cette offre », indique-t-il. La mobilisation sur le terrain a été forte. « Depuis 2008, la Communauté de communes s'est lancée dans une politique 'jeunesse', que nous voulions justement redéfinir, rappelle Franck Rubaud. Le projet a tout de suite été suivi par les élus et les différents acteurs. » Sur ce territoire, où l'offre de services est orientée vers les moins de 18 ans, les jeunes adultes de certaines communes peuvent ne pas connaître les services offerts sur le territoire. « Certains dispositifs qui visent à accompagner les initiatives sont sous exploités par les jeunes, souligne Franck Rubaud. Nous avons donc un travail à mener, notamment vers les jeunes de plus de 18 ans qui restent sur le territoire. »

Le passage à l'action, un grand chantier

Dès la fin septembre, après une phase d'analyse et de restitutions des données récoltées, Etch Kalala-Mabuluki a mené une série d'ateliers avec les acteurs concernés : « CAF, Éducation nationale, association de musique, Pôle Emploi... Tous ont travaillé ensemble afin d'élaborer le programme d'actions "jeunesse" pour les quatre prochaines années du projet, en partant des besoins identifiés durant le diagnostic. » Millefeuille d'acteurs à différents échelons territoriaux difficiles à identifier et à mettre en réseau, travail trop cloisonné par secteur, difficulté à impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent... « Ces constats ont mené à des idées d'actions très concrètes, décrit Franck Rubaud. Ainsi, une application facilitant l'accès à l'information sur les droits et les services sera créée avec un groupe de jeunes. Nous voulons aussi travailler à une coordination partagée de la politique "jeunesse" en faisant



© Françoise Stjepovic

Sensibiliser les jeunes à l'idée qu'ils ont des droits

« Aujourd'hui, on estime qu'entre 1,6 et 1,9 million de jeunes de 15 à 29 ans ne sont ni dans le système scolaire, ni en formation, ni en emploi. Beaucoup méconnaissent leurs droits et il est difficile pour les professionnels de les orienter dans un système complexe, avec des institutions qui ne travaillent pas toujours ensemble », analyse Benjamin Vial, doctorant au laboratoire PACTE à l'observatoire du non-recours aux droits et services (Odenore). À travers ses entretiens avec des jeunes, le chercheur constate qu'il ne suffit pas non plus de leur apporter de l'information pour qu'ils aient recours à leurs droits. « Pour qu'ils se sentent concernés, il faut d'abord une véritable sensibilisation à l'idée globale qu'après l'école, ils ont des droits et des ressources... » D'autres jeunes refusent d'effectuer une demande. Ils craignent d'être assimilés à des assistés, veulent prouver leur capacité à se débrouiller seuls, ou sont dans l'urgence de trouver un emploi rémunéré avant de penser à un projet de formation. Selon le chercheur, l'une des solutions pour prévenir le non-recours serait d'informer et de sensibiliser les jeunes avant qu'ils quittent l'école, en valorisant l'idée même de droit.

coopérer les têtes de réseau des différents secteurs, via des formations menées avec l'EHESP. » La création de Maisons de services « jeunesse », lieu réunissant les acteurs des différents secteurs et incitant à la rencontre entre jeunes, ainsi que d'une coopérative jeunes majeurs pour renforcer la capacité des jeunes à entreprendre, sont aussi au programme. Rendez-vous donc en janvier 2017 pour le début de l'expérimentation concrète. ●

Juliette Cottin